



# ACADEMIE DE TOULOUSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Pour toute question concernant le forfait mobilités durables, il convient de vous adresser aux bureaux de gestion ou services suivants :**

Rectorat

Coordination Paye

<b>RECTORAT - CS 87703 31077 TOULOUSE cedex 4</b>	
Public : Enseignants Agrégés et certifiés des disciplines suivantes : Langues, Lettres, Histoire Géographie,	DPE1
Public : Agrégés et certifiés des autres disciplines	DPE2
Public : Professeurs d'EPS, CE EPS, PLP, AE, PEGC, personnels d'éducation et d'orientation	DPE3
Public : Enseignants non-titulaires, personnels contractuels d'éducation et d'orientation, assistants étrangers	DPE4
Public : Enseignants du 1 <sup>er</sup> degré	DPE6
Privé sous contrat : Enseignants du 1 <sup>er</sup> degré (tout département)	DEP1
Privé sous contrat : Enseignants du sd degré	DEP2
Personnels d'inspection, de direction et personnels administratifs de catégorie A	DE
Personnels administratifs et ITRF de catégorie B et C	DPATE2
Personnels ITRF catégorie A, personnels médico-sociaux	DPATE3
Personnels non titulaires	DPATE4
Personnels pour l'accompagnement du handicap (AESH), Assistants d'éducation en CDI (AED) : rémunération gérée par le rectorat (à vérifier sur le bulletin de salaire)	DPAS
<b>HORS RECTORAT</b>	
Assistants d'éducation en CDD (AED) : rémunération gérée par un lycée mutualisateur (à vérifier sur le bulletin de salaire)	Etablissement(s) mutualisateur (s) : - Lycée Déodat de Séverac Toulouse : dpts 09, 31, 32, 65 - Lycée Rascol Albi : dpts 12, 46, 81, 82